

Mardi 19 novembre 2019

Séance solennelle d'ouverture

Intervention d'Emmanuel Macron, Président de la République

Monsieur le Président du Sénat,
Mesdames, Messieurs les ministres,
Monsieur le Président du Conseil économique,
social et environnemental,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le Président de l'Association des
maires de France, cher François BAROIN,
Mesdames et Messieurs les membres du
Bureau et du Comité directeur,
Madame la maire de Paris, chère Anne
HIDALGO,
Mesdames et Messieurs les présidents
d'associations d'élus locaux,
Mesdames et Messieurs les maires et
présidents d'intercommunalité,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs, chers amis,

Merci d'abord de m'avoir permis de partager un
instant à vos côtés l'hommage rendu au
Président CHIRAC, hommage affectueux et
émouvant.

Et merci de m'accueillir en cette deuxième
journée, après avoir passé ces heures, hier, en
particulier aux côtés de tous nos amis et
collègues ultramarins que je reconnais dans cette
salle et qui font face à beaucoup des défis qui
sont ceux de tout le territoire français, avec en
plus, bien souvent, des défis bien particuliers
auxquels à chaque fois nous tentons de
répondre.

Merci, Madame le maire de Paris, chère Anne,
merci, Monsieur le président, cher François
BAROIN, Monsieur le vice-président, cher André
LAIGNEL, pour votre accueil, vos propos, vos
interpellations.

Et merci à vous tous, Mesdames et Messieurs les
maires, d'être là.

Nous nous retrouvons mais, en fait, je ne crois
pas que nous nous soyons vraiment quittés.

Chaque fois que je me déplace dans l'Hexagone
comme en Outre-Mer, dans les circonstances
tragiques d'une catastrophe naturelle, d'un
attentat, comme dans les jours plus heureux pour
inaugurer tel projet qui se lance, telle réalisation
qui aboutit, c'est votre visage que je vois à
chaque fois parmi les premiers, votre
connaissance du terrain qui me nourrit, votre
sens, précisément, du terrain qui m'apprend.

Et puis, vous l'avez rappelé, il y a eu le grand
débat. Ces dialogues que nous avons noués
dans toutes les régions de France, à Grand
Bourgtheroulde, à Souillac, Valence, Évry-
Courcouronnes, Autun, Gargilasse-Dampierre,
Bordeaux, Gréoux-les-Bains, Angers, Saint-
Brieuc, Cozzano, à l'Élysée et dans bien d'autres
lieux.

Ce fut cela pendant des mois, dans toutes les
régions de France, et j'ai tant appris de nos
échanges !

Tant appris, je dois dire, des aspirations de nos
compatriotes, de leurs craintes aussi face aux
bouleversements contemporains qu'ils vivent
dans leur quotidien et que vous partagez avec
eux.

Tant appris de votre sens du dialogue, de l'unité,
de la proximité. Tant appris, oui, j'ose le dire, de
vous. De ces débats que nous avons eus
ensemble, que j'avais encore, il y a quelques
jours, à Epernay, avec le maire et son conseil
municipal.

Et, je dois bien le dire, si mon parcours avant de devenir Président de la République diffère quelque peu de celui de Jacques CHIRAC, à qui nous venons de rendre hommage et qui avait forgé sa vision de la France dans ses fonctions locales en Corrèze et à Paris, ou du Président MITTERRAND, qui l'avait forgée et il le rappelait, là aussi, durant ses décennies à Château-Chinon, ces heures passées à vos côtés ont agi et agissent pour moi comme un concentré d'expérience.

Je ne suis certes pas maire d'une commune de France, mais je me sens chaque jour un peu plus, à votre contact, maire de la commune France, c'est-à-dire à la fois gardien de l'essentiel, l'unité de la Nation, et du quotidien concret des vies, de la dimension humaine qui, à la fin, doit guider toute action publique.

Alors, cher François BAROIN, cher André LAIGNEL, vous avez évoqué quelques sujets lourds. Finances locales, répartition des compétences, décentralisation. Tous ont une importance capitale.

Sur ce dernier, j'y reviendrai dans quelques instants.

Sur les autres, je pourrais utiliser justement le même propos que François MITTERRAND avait eu dans son discours de 1994.

Si j'avais voulu répondre à ces sujets point par point, j'aurais fait ministre ou Premier ministre, c'est d'ailleurs pour cela que je vous les envoie durant tous ces jours.

Mais, comme vous, parce que les temps ont aussi changés, les exigences ne sont pas les mêmes et vous me diriez « qu'est-ce que c'est que ce Président qui ne répond pas à notre quotidien alors que nous, nous devons répondre au quotidien de nos concitoyens ? », je vais quand même entrer un peu dans le concret.

Sur la taxe d'habitation, j'ai déjà plaidé à plusieurs reprises.

D'abord, permettez-moi de le dire, pour la taxe d'habitation comme les dotations, j'ai fait ce que je vous avais dit. Je suis venu à votre invitation

durant la campagne présidentielle et je vous ai tenu ce discours, exactement, et j'ai demandé au gouvernement de le mettre en œuvre.

Je crois que vous êtes attachés à la même forme de transparence. Il est bon que ce soit ainsi.

Après, sur la taxe d'habitation, si, durant votre campagne, beaucoup de vos électeurs vous reprochent la baisse, faites-le moi savoir.

Qu'ils viennent se plaindre, et parfois peut-être vous aurez le droit d'empocher les félicitations qu'ils vous livrent à vous et pas au Gouvernement. Parce que c'est ce qui va vous arriver, et je me permettrai de dire que contrairement à beaucoup d'autres réformes, celle-ci ne s'est pas soldée par la suppression de la taxe d'habitation pour la remplacer par un autre impôt local, ce qui fut toujours le cas jusqu'alors. Non ! Mais bien par la suppression d'un impôt compensé par l'État, qui descend en effet du département au bloc communal, un impôt, mais qu'il compense par une part de transfert d'un impôt national. Et cela n'avait jamais existé parce que cela veut dire que le payeur final de cette mesure, c'est bien l'État et ses économies. C'est une réalité.

Quant aux compensations, le Premier ministre y reviendra, je vous ai entendu, j'ai déjà plaidé les choses il y a deux ans, ici même.

Je l'ai expliqué plusieurs fois durant le grand débat, si le système des dotations doit être rendu plus intelligent, je suis preneur de toutes les propositions.

Il se trouve que le système d'aujourd'hui est voté par le Parlement sur la base des propositions du Comité des finances locales.

J'ai compris que beaucoup y siégeaient.

Simplement, le gouvernement vote une stabilité, conformément à mes engagements... Enfin, le Parlement vote sur proposition du gouvernement, conformément à mes engagements, une stabilité, c'est une bonne chose, mais la stabilité s'accompagne ensuite de variations en fonction de la réalité. Si on perd des habitants, selon le potentiel fiscal... Nous connaissons les règles. Si

elles peuvent être rendues plus intelligentes, il faut le faire.

Maintenant, vous avez raison, le système est imparfait, il faut continuer de le transformer, de l'améliorer et j'y reviendrai dans quelques instants.

Mais je crois que le moment que vit notre pays, que nous avons traversé ensemble ces derniers mois, le caractère parfois tragique de notre histoire, et vous l'avez rappelé, exigent aussi que je puisse ici vous dire quelques mots, quelques convictions au fond, de la manière dont nous ensemble, maires de France et Président de la République, nous pouvons rassembler les Français, comment nous pouvons ensemble faire en sorte d'être à la hauteur de ce moment.

Je ne considère pas pour ma part que ce que notre pays a vécu il y a maintenant un an, pendant des mois et des mois, soit totalement derrière nous, cela vient de loin et cela durera.

Cela exige beaucoup de force d'âme, de volonté, une volonté de transformer notre pays, d'agir mais aussi, tout en agissant, d'unir et de rassembler pour ne pas laisser de côté une partie de nos territoires, de notre peuple et pour continuer à donner du sens à chacun.

C'est bien cela dont je suis venu vous parler cet après-midi avant tout.

Trop de fractures. C'est le principal constat qui a émergé du grand débat national. Fracture territoriale, fractures numérique, sociale, identitaire, culturelle aussi. Trop de fractures. Comme si la France n'était plus une.

Et chaque fois qu'un Républicain, comme vous l'êtes, comme je le suis, entend ainsi désigner la situation de notre pays, c'est toujours un déchirement, précisément parce que la République est et ne serait être qu'une.

Parce que la République est et ne serait être qu'indivisible.

Cela ne veut pas dire qu'elle est la même partout et vous êtes d'ailleurs les porteurs de cette diversité, mais cette diversité ne doit pas diviser

et justifier précisément que bloc à bloc, on finisse par penser le territoire ou la société comme séparé.

Jamais je ne me résoudrai à ce que la France, la Nation se réduise à un archipel.

Et donc notre rôle à nous, à vous qui êtes en charge de la commune, donc du commun, c'est de tout mettre en œuvre pour résorber ces fractures, c'est de faire bloc pour unir, pour rassembler les Français par notre action.

Unir et rassembler, cela passe d'abord et avant tout, et je veux ici le rappeler – on l'évoque, je crois, trop peu souvent –, par des rites républicains dont, pour les pratiquer, vous savez l'importance dans la vie d'une commune.

Les cérémonies commémoratives en sont, qui rappellent régulièrement aux Français les liens de sang qui ont façonné leur liberté et je veux ici vous remercier toutes et tous pour votre implication lors de l'organisation du Centenaire de la Première Guerre mondiale comme dans les différents anniversaires et commémorations des débarquements de Normandie ou de Provence, et de toutes ces célébrations, encore ces jours derniers.

L'année 2020 sera, de ce point de vue, particulière. Nous célébrerons entre autres tout à la fois les 80 ans de l'appel du 18 juin, les 120 ans de la naissance du général De Gaulle, les 150 ans de la 3^e République, quelques autres anniversaires importants.

Vous serez une fois encore au rendez-vous mais ces rendez-vous ne sont pas des habitudes. Ces rites, précisément, donnent du sens dans nos communes, partout dans la République, à ce lien de sang, à cette part d'histoire qui nous a fait libres, et j'en sais toute l'importance dans les temps que traverse notre République.

Ils sont autant d'occasions de rassembler les générations, de ne pas oublier, de comprendre, de continuer d'associer toutes et tous, d'éduquer en impliquant plus profondément l'école, comme nous sommes en train de le faire, et d'agir.

Unir et rassembler, c'est aussi par notre action collective, notre ambition. Cela signifie, en quelque sorte, recoudre cette France trop souvent déchirée.

Déchirée entre la ville, les banlieues, les différents quartiers, les campagnes avec, je le sais, un exercice du mandat de maire parfois particulièrement difficile dans nombre de ces endroits.

Alors, ce que nous avons collectivement à faire, c'est un nouvel aménagement de notre territoire.

Je dis « collectivement » parce que c'est à la fois le gouvernement mais, avec lui, les régions, les départements, les intercommunalités et les communes qui ont ce travail à faire, car toutes les compétences rassemblées sont à mobiliser.

Il n'y a pas de fatalité à ces divisions.

Je m'y étais engagé, le gouvernement a pris des mesures fortes à vos côtés qui marquent là aussi un retour de l'État.

Le plan « action cœur de ville » pour redynamiser les centres des cités moyennes.

L'agenda rural, porté par la concertation sur vos propositions, avec plus de 170 actions proposées par la ministre pour nos villages.

L'installation de France Services dans chaque canton – j'inaugurerai le premier France Services vendredi à Amiens.

Le plan de mobilisation nationale pour nos quartiers.

Le plan très haut débit.

Le développement d'infrastructures de proximité pour que ne demeure aucune zone blanche en matière de transport et, de ce point de vue, merci, Président, de ce que vous avez dit sur les concertations en la matière. La loi d'orientation pour les mobilités devrait être ainsi votée ce soir à l'Assemblée nationale.

La création, sur la base d'une idée soumise par l'AMF, d'une Agence nationale de la cohésion des territoires mettant à disposition des collectivités

de nouveaux moyens d'ingénierie pour accompagner les projets, pour rendre les investissements plus faciles car ce qui bloque souvent, c'est le manque de moyens, on le sait bien, la difficulté de porter tel ou tel projet, d'avoir les compétences, les bonnes personnes.

Jamais autant n'avait été fait pour que ce beau principe républicain, l'égalité, ne s'applique pas seulement aux femmes et aux hommes mais aussi aux territoires, pour que la République porte une même attention à notre capitale qu'aux villages de quelques âmes, aux grandes villes qu'aux cités moyennes.

Nous arrivons tard, je le sais, je vous écoutais tout à l'heure, et j'entends pleinement vos arguments.

Attaquer des projets de regroupement forcé, de précipitation, de baisse drastique de dotation sur tel ou tel projet.

Mais je voudrais ici, de là où je suis, défendre le Premier ministre et son gouvernement, parce que je n'ai pas le sentiment que tout ce que vous avez décrit depuis tout à l'heure soit des mesures qui aient été portées par ce gouvernement ou votées par cette majorité. J'ai peur que, comme cela peut vous arriver souvent, d'ailleurs, dans votre action, il n'ait eu à subir depuis deux ans et demi les conséquences de beaucoup de réformes qui venaient parfois de loin, alors même que son action essayait de mener le contraire.

Je ne vous demande pas la patience, vos concitoyens ne vous la donnent pas, mais je nous demande collectivement le discernement qui est de ne pas reprocher aux uns les causes qui viennent d'ailleurs et de savoir reconnaître de manière un peu juste ce qui est fait.

Mais tout cela est une épreuve parce que nous venons de loin, parce que parfois des bonnes décisions n'avaient pas été prises suffisamment tôt, parce que le monde, tel qu'il s'organise aussi, a accéléré les phénomènes de concentration, la métropolisation, qui n'est pas le fait de décisions, quelles que soient d'ailleurs les majorités, mais qui s'observe partout dans le monde, qui est le regroupement des talents, des énergies dans

quelques villes, quelques pôles d'attractivité et qui a parfois été aidée par la concentration autour de grandes régions, de capitales régionales et les concentrations à Paris ou dans ces capitales-là de certains de nos choix.

Nous arrivons donc à un moment critique, mais je ne crois pas là aussi qu'il y ait de fatalité et je veux être jugé sur les actes.

Les actes, c'est une augmentation de la couverture numérique du territoire inédite. 14 000 lignes de fibre optique sont tirées chaque jour ouvré depuis janvier 2019. 4 millions par an.

Nous serons donc au rendez-vous du haut débit pour tous en 2020 et du très haut débit pour tous en 2022, comme je m'y étais engagé en juillet 2017.

Les actes, c'est l'ouverture des 460 premiers France Services en janvier 2020, de 1 000 nouveaux cafés dans nos petites villes d'ici quelques mois dans le cadre de l'Agenda rural.

Les actes, c'est la transformation en cours des logements des centres-villes et des quartiers, le choix résolu de privilégier le commerce de proximité pour revitaliser les centres-villes.

Les actes, ce sont les 42 quartiers de reconquête républicaine qui bénéficient de renforts policiers spécifiques.

Les actes, c'est ce travail quotidien, résolu, pour faire en sorte que chaque terre de France soit une chance pour celles et ceux qui y vivent, par plus de stages proposés, par les emplois francs développés, par une nouvelle ambition donnée à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine avec des délais raccourcis et les nouveaux engagements en termes d'investissement que j'avais pris.

Les actes, c'est cela. C'est en train de se déployer, cela va continuer d'arriver et c'est une transformation indispensable.

Mais cela veut dire que collectivement, ce que nous avons à faire, c'est réinventer notre territoire et il n'y a en la matière pas de fatalité, comme je le disais.

Les métropoles sont là. Ce à quoi nous avons à travailler, et beaucoup des maires, qu'ils soient à la tête de ces métropoles ou dans leur périphérie le savent, c'est à une nouvelle coopération entre ces territoires, par ces décisions prises mais aussi par les décisions qui sont prises au sein des structures intercommunales comme entre elles, pour permettre une mobilité plus adaptée, pour apporter des réponses en termes de pouvoir d'achat à celles et ceux qui travaillent dans ces métropoles mais souvent ne peuvent pas y vivre, et nous avons entendu là aussi ce message.

Cette réinvention de notre territoire collectivement, c'est la capacité que nous devons donner, dans nos quartiers les plus difficiles ou les plus pauvres, à accéder aux meilleures formations, ce que nous sommes en train de faire, à l'égalité de la formation supérieure, à l'emploi sans stigmatisation, ce qui est aussi les réinventer, permettre d'en tirer toute l'énergie parce qu'ils ont une ressource – c'est la vitalité démographique.

C'est de réinventer par le télétravail les mobilités que vous portez et les projets innovants – j'y reviendrai.

Des coopérations dans le rural.

C'est la redynamisation de nos centres-villes qui ont été désertés totalement par les commerces, parfois les habitants, parce que des choix ont été opérés dans les années 80 et 90 qui ont conduit, au fond, à séparer notre espace selon les usages.

Les gens n'en veulent plus. C'est aussi au titre de cela que j'ai été conduit à refuser certains projets que je ne considérais plus comme du jour.

Le temps est à la redéfinition de l'espace et d'un commun.

Nos concitoyens veulent vivre près de l'endroit où ils travaillent, pouvoir plus facilement travailler là où ils vivent, pouvoir plus facilement accéder à un commerce de proximité, de nouvelles formes de contacts, de la culture.

Ils ne veulent plus cet espace séparé selon les temps où l'on dort à un endroit, on va travailler à un autre, où l'accès à la culture est ailleurs.

Et c'est d'ailleurs cohérent avec le projet écologique que collectivement nous poursuivons.

Il nous faut donc retisser cela.

Cela va prendre du temps. Cela dépend de votre engagement, de la clarté de nos choix et des instruments qui sont mis à votre disposition.

Mais je crois très profondément que par toutes ces initiatives prises, et j'aurais pu en citer encore beaucoup d'autres, celles des territoires d'industrie car, là aussi, nous sommes en train de reconquérir notre industrie. Pour la première fois, depuis douze ans, nous recréons dans notre pays de l'emploi industriel, nous rouvrons des usines dans des endroits qu'il avait délaissés, parce qu'il n'y a pas de fatalité.

Il y a des projets qu'on doit vous aider à porter, des investissements qu'il faut faciliter et des règles, lorsqu'elles sont plus claires au niveau national, qui permettent enfin de réinvestir, de réembaucher. Plus de 500 000 emplois créés en deux ans ! Cela aussi, c'est pour cette ambition des territoires.

Et donc cet aménagement nouveau de notre territoire est à construire à travers ces projets, ces nouveaux instruments, et une ambition qui nous permettra de bâtir les nouvelles formes du vivre ensemble, de l'habiter, du déplacement et du travail dans une puissance économique, solidaire et environnementale du XXI^e siècle, celle que nous voulons bâtir.

Unir et rassembler, c'est notre vocation. C'est aussi tenir la cohésion du pays dans les dures épreuves des temps.

Vous avez rappelé les événements tragiques, ceux de 2015, ceux aussi que nous avons vécus ces derniers mois, ces dernières semaines.

Ces événements, qu'il s'agisse du terrorisme, des attaques, des violences urbaines, ont touché à chaque fois au premier chef, vous le savez ô combien, Madame la maire de Paris, les maires que vous êtes.

Ces événements ont bousculé notre pays, charriant les peurs, les angoisses, les tensions,

et parfois, d'ailleurs, laissant monter l'esprit de division et les confusions.

Face à de tels enchaînements, notre responsabilité collective est de ne jamais jouer sur les peurs, de ne jamais rien céder aux haines, d'éviter aussi la précipitation, parfois, pour apporter les bonnes réponses, opposer au tourbillon des amalgames la sérénité claire des principes républicains, faire en sorte que le fil du dialogue entre les Français jamais ne se rompe.

À ce titre, je veux dire ici combien les mots qu'ont eus les maires de chacune des communes concernées par les événements que j'ai rappelés ont sonné juste, qu'ils étaient à chaque fois frappés d'un grand sens de la République et de son unité.

Mais les mots n'épuisent pas ce que doit être notre réaction collective face au regain des passions, de la division et de la haine.

Ce qu'il nous revient de bâtir, c'est la République en actes qui unit les Français, tout simplement parce que la loi s'applique à tous et en tout point du territoire.

Aussi devons-nous travailler ensemble pour assurer la sécurité de tous nos concitoyens au quotidien, lutter contre les incivilités, la délinquance, la violence, qui minent au premier chef la cohésion du pays.

Je sais que c'est votre engagement premier là aussi, parce qu'à chaque fois vous me sollicitez. Vous proposez, d'ailleurs, bien souvent.

Nous prenons depuis deux ans et demi nos responsabilités en la matière avec une volonté forte.

Des policiers et des gendarmes plus nombreux sur la voie publique, c'est l'engagement de recrutement de 10 000 postes supplémentaires. Les premiers qui sortent de formation sont en train d'arriver sur le terrain.

Il est vrai, ils sont particulièrement nombreux dans ces quartiers de reconquête républicaine où l'effort est mis en priorité.

Mais c'est aussi dégager du temps sur le terrain pour nos policiers et nos gendarmes en investissant dans la procédure pénale numérique, en allégeant – ce qui a été fait dans le cadre de la loi « justice » – les tâches administratives.

C'est aussi le choix qui a été fait, après des années sans que le sujet ne soit jamais ouvert, de décider du paiement des heures supplémentaires des policiers, parce que les heures payées, c'est plus de présence sur le terrain. C'est donc du temps utile pour vous.

Cet effort se poursuivra, il est indispensable et c'est notre engagement.

Mais, et vous le savez aussi, la sécurité du quotidien dépend de vous, de la qualité des coopérations entre la police nationale et municipale, entre les préfets et les élus que vous êtes, et de poursuivre ce travail amplement engagé.

Nous avons, à ce titre d'ailleurs, obtenu des avancées réelles grâce à l'initiative des parlementaires. Je pense en particulier à cette loi sur les rodéos, élaborée ensemble et qui permet aujourd'hui de saisir des véhicules et qui permet, lorsque le travail est fait en partenariat sur le terrain, d'agir beaucoup plus efficacement.

Dans trois cas sur quatre, police municipale et forces de sécurité intérieure sont liées par une charte de coopération qui organise échange d'informations, partage de moyens techniques et numériques, formation et parfois même patrouilles communes.

Mais là aussi nous pouvons encore faire davantage, faire mieux.

C'est pourquoi je demande au gouvernement d'étudier toutes les propositions qui sont faites par les différentes associations pour améliorer ce qu'on appelle parfois le « continuum de sécurité », c'est-à-dire la mobilisation de tous les acteurs, forces de l'ordre, police municipale, agents techniques aussi, parfois, des différentes mairies, forces et sociétés de sécurité privées, pour agir de manière encore plus efficace contre

les incivilités, la délinquance et poursuivre le travail.

Des propositions très concrètes ont été faites par plusieurs d'entre vous et je souhaite qu'on puisse regarder et avancer.

Certains fichiers pourraient être mieux partagés, je le sais bien. Ceux des véhicules volés, par exemple.

On pourrait agir plus efficacement et plus concrètement, regarder si certains pouvoirs de police ne pourraient pas être délégués dans certains cas, les dépôts, la verbalisation des poids-lourds.

Il y a des choses très concrètes que vous appelez de vos vœux, qui permettraient d'ailleurs non pas à l'État de se désengager, je le dis ici clairement pour lever toute ambiguïté, mais de mieux coopérer et de permettre aux maires qui le souhaitent de faire davantage, plus efficacement, plus simplement.

Le gouvernement sera au rendez-vous et ces propositions auront donc une réponse.

Mais au-delà de cette sécurité du quotidien, de ces incivilités il y a, bien entendu, ce que notre pays continue de vivre, le terrorisme et le sujet de la radicalisation qui aussi appellent une action conjointe.

J'ai évoqué, il y a quelques semaines, la nécessité de bâtir une société de vigilance, c'est-à-dire la mobilisation de tous pour lutter contre ces reculs insidieux de la République qui, trop souvent, se transforment en drames.

Vigilants, en vérité, nous le sommes déjà ensemble. 150 chartes ont ainsi été signées dans l'ensemble des communes concernées par des individus suivis pour radicalisation. Et depuis un an, sous l'impulsion du ministre de l'Intérieur, comme je m'y étais engagé devant vous, les maires ont désormais droit d'en connaître. Le préfet vous informe régulièrement de l'état de la menace et peut vous transmettre des éléments nominatifs confidentiels.

Là encore, comment ne pas voir que vous êtes, vous les maires, en permanence au contact et donc les mieux placés aussi, bien souvent, pour percevoir les signaux faibles d'une dégradation de la situation ou d'un glissement, et donc êtes des acteurs à part entière de cette société de vigilance, c'est-à-dire une société de l'attention collective et donc de l'action.

État et communes sont les bras armés d'une République qui protège, une République qui avance aussi et s'impose dans chaque hall d'immeuble, dans chaque rue, dans chaque terre de France.

Bien évidemment, évoquant ces sujets, je ne peux rester silencieux sur la question du communautarisme, de l'islamisme politique tant évoqué ces dernières semaines et ces derniers mois dans notre pays.

Je ne veux rien cacher ici de la réalité que beaucoup d'entre vous vivent.

Dans certaines communes, dans certains quartiers, progresse depuis quelques années un projet de séparation d'avec la République. C'est une réalité.

Ce sont les revendications sur les horaires réservés aux femmes dans les piscines, ces espaces publics où la mixité n'est plus possible.

Ce sont ces pressions exercées dans certains services publics, certaines entreprises.

Ce sont aussi des services communautaires qui cherchent à se substituer à la République et les déscolarisations d'enfants auxquelles on assiste dans trop d'écoles.

Chaque fois, les maires sont en première ligne.

L'État agit et continuera d'agir. Nous n'avons pas attendu ces dernières semaines et les débats qui parfois ont pu voir le jour, non. Les lois ont été prises et les actions ont été conduites en la matière avec efficacité, tout particulièrement par le ministre de l'Intérieur et le ministre de l'Éducation nationale grâce, là aussi, à des initiatives parlementaires salutaires sur ce sujet.

12 lieux de culte ont ainsi été fermés, quatre écoles hors contrat, neuf établissements associatifs, près de 130 débits de boisson, toujours avec la coopération des maires.

Cette action continuera d'être menée et nous devons là aussi faire plus, ne jamais vous laisser isolés dans ce qui est un des grands combats républicains contemporains.

Tout le gouvernement est mobilisé et continuera d'agir.

Le ministre de l'Intérieur donnera des instructions nouvelles aux préfets dans les prochains jours en la matière et le gouvernement portera des actions concrètes nouvelles dans les prochaines semaines sur ce sujet.

Mais, là aussi, je veux nous appeler collectivement à ne pas tout confondre.

Dans les débats qui souvent se nouent sur ces sujets compliqués, on confond tout. On confond bien souvent la laïcité, la civilité et l'ordre public.

La laïcité a un cadre, la loi de 1905. Il a été complété par des lois plus récentes, importantes, qui ont été le fruit d'ailleurs de longues concertations.

C'est un cadre. Un cadre de liberté et de respect. La liberté de croire et de ne pas croire. C'est un cadre de neutralité. Ce n'est en aucun cas un cadre de combat ou d'exclusion. Ce n'est pas la notion qui doit nous conduire à mettre dos à dos, front à front, une part de la société française contre une autre. Ce serait une profonde erreur historique et une faute lourde politique.

La laïcité a ce cadre, faisons-le appliquer, respectons-le partout. C'est à cela que j'appelle le Gouvernement.

Mais bien souvent, ce qui traverse notre société ce sont les sujets que je viens d'évoquer, légitimes, qui touchent la civilité, l'égalité entre les femmes et les hommes, le respect des lois de la République, l'ordre public et c'est là qu'il nous faut collectivement nous réarmer, peut-être prendre des lois nouvelles, des décisions plus fortes.

Mais ne confondons pas tout. Faisons-le avec la force de la République qui unit, jamais avec l'esprit de division. Il est inefficace et produit le pire.

Et donc le Gouvernement sera au rendez-vous de cette ambition en suivant ces principes.

Et puis, et cela vous touche tout particulièrement, dans les débats récents, un sujet est venu, celui des listes communautaires.

Je suis, sur ce point, pragmatique et ouvert à toutes les propositions à la condition qu'elles soient efficaces et que, là aussi, elles respectent nos principes.

D'abord, vous êtes, je pense, toutes et tous, attachés à ce qui fait notre vie politique qui est aussi un principe de liberté. Comment définirait-on les listes communautaires ? Qui en serait le juge ? Selon quels critères ?

La vie politique est ainsi faite que les choses peuvent changer. Nous avons des règles claires, faut-il ici les bousculer parce que soudain les esprits s'échauffent ? Je nous appelle collectivement à la prudence. Pas la prudence qui mène à l'inaction, non. Celle qui conduit à ne pas renoncer aux libertés de la République, parce que le pire est parfois là. Celle qui nous conduit aussi à voir toutes les conséquences de ce que l'on propose.

Et puis surtout il ne faut pas en la matière avoir quelque naïveté que ce soit. Il ne s'agit pas de proclamer l'interdiction pour régler le problème. Nous avons eu dans d'autres temps de la République ces débats. Fallait-il interdire des listes antisémites pour réussir à chasser ces idées de la société française ? Qui peut penser d'ailleurs que de telles listes se présenteront à visage découvert, avec spontanéité et clarté ?

Non, si les choses étaient si simples, nous n'aurions pas tant de difficultés. Ceux d'entre vous qui sont confrontés à ces phénomènes le savent. Ceux qui développent un projet communautariste, cet islam politique que j'évoquais, un projet de division de la Nation en détournant une religion de ses fondements, très

souvent se cachent, se dissimulent. C'est là toute la difficulté. Et donc ce qui compte, c'est le combat politique en actes.

Ce qui compte, c'est l'intransigeance républicaine quand la prééminence de nos lois est remise en question, quand l'égalité entre les femmes et les hommes est combattue, remise en cause. Ce qui compte, c'est de faire tomber les masques de ceux qui combattent la devise inscrite sur les frontons des mairies qu'ils convoitent.

Ce combat, je sais que je peux compter sur vous pour le mener, sur tous les maires de France, pour le mener et pour l'emporter.

Et je vais vous dire une chose, vous pourrez compter sur moi, mais en actes au quotidien, chaque jour, pour les débusquer, les combattre, fermer les associations, fermer les écoles quand elles ne respectent pas absolument les lois de la République. C'est ainsi qu'il faut mener ce combat, je ne crois pas autrement.

Donc là aussi, sur ce sujet, le gouvernement poursuivra, avec l'ensemble des forces politiques de notre pays, le travail pour rassembler les meilleures idées, avancer et agir.

Mesdames et Messieurs, préparant ma venue parmi vous, je relisais aussi l'histoire des congrès des maires de France et, ce faisant, l'histoire des maires de France, et je me faisais cette réflexion toute simple en quelque sorte, quand on reprend à la cavalcade cette odyssée commune. Depuis la Révolution française, chaque fois qu'il a fallu bâtir la République, ses grands projets, construire son avenir, cela s'est fait dans et à travers, par les maires.

La liberté, la République et la démocratie neuves dès la Révolution française.

La construction de la République, dès les lois de 1871 et de 1872 d'abord, par les conseils départementaux puis par la loi de 1884, par le rôle que l'on donne au maire.

Et la construction de notre école de la République, de nos écoles dans chaque

commune, bien souvent aussi des infrastructures, s'est faite par ce truchement.

Et la solidité que notre République a su bâtir entre la défaite de 1870 et 1914, c'est ce moment inouï où la République a su construire une espèce de pacte d'ambition et de contrôle réciproque avec les élus locaux et ceux de la République, permettre que rien ne soit remis en cause si le pire devait advenir à Paris avec les pouvoirs donnés dès 1871 et 1872 au niveau du département, en 1884 aux communes, et permettre d'avancer avec des projets concrets.

La solidité de notre pays procède de ce temps incroyable, et à chaque moment où la République a été bousculée par des doutes, par le pire, parfois bousculée en son sommet, elle a su retrouver ce socle, cette action concrète, cette stabilité des valeurs et des principes auprès de ses maires, et il en est de même dans le moment que nous vivons.

Nous sommes dans un moment particulier de notre pays, mais il suffit de regarder autour de nous pour nous apercevoir que nous sommes dans un moment historique pour toutes les démocraties occidentales et, au fond, pour le monde entier, un moment de doute, de crise.

Regardez autour de nous. Qui a un gouvernement stable, à majorité claire ? Qui a une vie démocratique innocente, placide ?

Je cherche les paradis, les exemples, je n'en trouve pas. C'est bien parce que nous avons collectivement de nouveaux défis à relever.

C'est que nous vivons la fin aussi d'une époque de transformation profonde, peut-être que nous n'avons pas toujours su prendre à temps, mais aussi des défis contemporains qui agitent les peurs. Le défi technologique, le défi climatique, le défi démographique et la brutalité de ce monde contemporain.

Pour réussir ces transformations, comme à chaque fois que la République a été confrontée à ces grandes bourrasques, j'ai besoin de vous et c'est ensemble que nous bâtirons cette action utile.

C'est aussi pour cela, fort de ce temps passé ensemble, de ces mois de débat de commune en commune, mais aussi de cette conviction chevillée au corps et inspirée par notre histoire, que cet « acte II » comme je l'ai appelé du mandat qui m'a été confié par les Français, j'ai voulu le bâtir autour de quelques sujets où votre rôle est déterminant.

Je ne les couvrirai pas tous mais je veux ici simplement en mentionner deux.

Le premier, vous l'avez évoqué à l'instant, c'est celui de la transition écologique, de l'environnement.

Elle se joue, bien sûr, sur le plan international. La France est au rendez-vous dans les négociations entre États sur les baisses des émissions de gaz à effet de serre, la préservation de la biodiversité, la constitution d'un droit environnemental contraignant et vous savez l'engagement de la France sur tous ces sujets.

Elle se joue en Europe et vous savez combien la France porte une ambition climatique et environnementale dans notre Union européenne.

Elle se joue aussi au niveau national et, là également, le gouvernement prend ses responsabilités.

Je connais peu de pays qui ont assumé la fermeture de toutes leurs centrales à charbon, la fin de de l'exploitation des hydrocarbures, un plan pour la biodiversité... Cela été fait et c'est en train de s'appliquer, et ce n'est qu'un début de l'action qui est en train d'être conduite.

Et la Convention citoyenne, cher Président, qui est en train de travailler au CESE en ce moment-même proposera au gouvernement et à moi-même de nouvelles actions concrètes qui scanderont notre travail collectif dans les prochains mois.

Mais en vérité, là aussi, c'est bien dans les territoires et par les communes que la transition se fait concrètement. La protection des espaces, la lutte contre la pollution, eaux usées comme déchets, et donc le combat pour la biodiversité, c'est vous.

Les plans pour décarboner les transports, pour rénover les logements et donc emporter la bataille de la baisse des émissions de gaz à effet de serre et du climat, c'est vous.

Bien sûr, l'État doit fixer un cadre, une direction, donner des instruments, mais ensuite c'est aux communes qu'il importe de faire. Très souvent. Et c'est d'ailleurs là que les initiatives les plus innovantes, bien souvent, ont été prises.

Les maires ont un rôle clé et ils ont aussi une connaissance du terrain, de ses contraintes et parfois des tensions que ces sujets peuvent faire naître.

Un maire sur cinq est agriculteur ou ancien agriculteur, ce qui donne une expérience et, je dois le dire, aussi bien souvent quelque bon sens.

Cette transition est complexe et, là aussi...

Je vois qu'il y a des intéressés dans la salle.

C'est statistiquement, normalement, vérifié.

Cette trame des territoires implique du bon sens et, là aussi, de savoir gérer les choses sans conflits inutiles.

Ce rôle en matière d'écologie – je commencerai par-là – ne doit pas vous conduire à prendre des décisions qui ne relèvent pas du pouvoir de police du maire. La toxicité d'un produit chimique, ce n'est pas la compétence du maire et, je vais vous dire, c'est une bonne chose pour vous. Quand je vois des maires qui prennent des arrêtés pour interdire des pesticides dans leur commune, quel sens cela a-t-il ? Est-ce que la toxicité de ce pesticide ne serait pas la même à Plougastel ou à Morlaix ? Aucun sens. Aucun sens !

Il y a peut-être plus de fraises d'un côté que de l'autre, c'est vrai.

Et donc, c'est pour vous protéger aussi que ce pouvoir n'est pas donné, sinon ce sera la guérilla terrible et surtout l'incompréhension généralisée. Donc en la matière, j'en appelle à la modération.

Mais au-delà de cela, vous avez un rôle essentiel et je voulais aussi apporter quelques clarifications.

Si nous voulons aller plus loin, nous devons bâtir avec vous sur les territoires des filières d'économie circulaire luttant activement contre le gaspillage. En la matière, vous avez d'ailleurs bien souvent pris vous-mêmes des décisions.

C'est pour cela que sur ce sujet et sur un sujet particulièrement comme celui de la consigne des bouteilles plastiques, rien ne sera fait sans l'accord des maires. C'est bien dans ce sens que j'ai demandé au gouvernement de poursuivre le dialogue au Parlement, conforter ceux qui ont pris de l'avance et investi, aider, faire, parce que nous devons avoir une réponse forte et ambitieuse en la matière. Nos concitoyens l'attendent.

Mais on ne doit pas pénaliser ceux qui se sont organisés, parfois il y a plusieurs années, et ont pris des investissements utiles et ceux qui ont trouvé la bonne organisation. Cela doit donc passer par une indispensable concertation.

Oui, je crois à une écologie de la liberté, de l'innovation. Je crois dans l'écologie des territoires et la capacité qu'on donne à ces derniers de trouver les bonnes solutions.

Je crois dans ceux d'entre vous qui innovent pour préserver les espaces naturels et agricoles, planter des forêts urbaines, encourager la conversion des exploitations agricoles vers le bio et la haute valeur environnementale, qui développent des plans alimentaires territoriaux pour approvisionner les écoles et les marchés en circuit court.

Dans ceux d'entre vous qui développent massivement des transports en commun propres. Le bus à hydrogène, les nouvelles solutions pour remplacer la voiture. Les véhicules en auto-partage. Les navettes, y compris dans le rural et les pôles d'échanges.

Qui pensent la ville du vélo, de la marche à pied.

Dans ceux qui inventent les réseaux intelligents qui permettront d'intégrer des énergies renouvelables, par essence intermittentes, dans les systèmes électriques des villes.

Qui investissent pour la rénovation thermique des bâtiments municipaux ou des logements.

Tout ce que je viens de dire est en train de se faire et la loi d'orientation pour les mobilités, largement concertée, donne aux régions un rôle très important et aux communes un rôle à leurs côtés.

Et c'est donc un cadre et des instruments, une clarté de financement, mais, là aussi, nous sommes en train de construire cette écologie concrète. Vous êtes en train de le faire.

Ce qu'on doit apporter, c'est le cadre clair des responsabilités, ce que permet la loi d'orientation, et les financements pour l'accompagner. Les contrats de transition énergétique permettent, dans certaines situations difficiles, de le faire.

La clarté qui sera donnée sur les dotations qui accompagnent la loi en sera une autre.

Et je souhaite que les prochains mois soient scandés par de nouveaux appels à projets pour accompagner très clairement tous ces projets aussi que je viens d'évoquer dans le cadre et l'architecture de la loi qui a été largement concertée et qui sera de manière imminente ainsi votée.

L'écologie du quotidien, l'écologie concrète, l'écologie française, c'est celle de nos territoires, celle en action, et c'est pourquoi, là aussi, je crois très profondément que, comme lorsque la République a eu à bâtir son école, votre rôle est indispensable.

Le deuxième sujet sur lequel je voulais attirer votre attention et vous dire combien, au fond, nous avons aujourd'hui besoin de vous pour mener cette action, c'est celui de la République sociale, solidaire, de ce solidarisme contemporain auquel je crois profondément.

Dans votre quotidien, vous êtes confrontés et vous avez à porter nombre de ces missions, bien souvent d'ailleurs en lien avec les départements qui, en la matière, jouent un rôle essentiel, cher Président.

Vous avez à vous occuper des personnes éloignées de l'emploi avec les missions locales, celles en situation de difficulté ponctuelle ou durable, avec les CCAS, l'accompagnement des

personnes âgées, les situations liées justement aux demandes d'asile et aux migrations que, sur beaucoup de nos territoires, nous connaissons. Tous ces sujets sont majeurs, je n'y reviendrai pas. Vous êtes aussi au cœur d'une ambition économique indispensable.

Mais il y a deux politiques, deux actions sociales indispensables à notre République et à la construction de cette République solidaire du XXI^e siècle où votre rôle est décisif, c'est l'école et la santé. Deux sujets qui, à mes yeux, caractérisent l'État providence du XXI^e siècle que nous sommes en train collectivement de bâtir, auquel je crois profondément, qui est celui où l'on investit sur les personnes.

Pas celui où on administre les choses, non, mais où l'on décide d'investir sur nos concitoyens pour les aider à choisir leur vie, à la bâtir là où ils sont. Et là, votre rôle, comme il l'a toujours été, est éminent.

L'éducation. Vous savez l'ambition qui est la nôtre – merci, Président, de l'avoir rappelée –, elle est partagée. Elle m'a conduit d'ailleurs parfois aussi à corriger des choses qui étaient faites.

Je le disais, tellement partagée que je me suis engagé à ce qu'aucune école ne soit fermée sans l'accord du maire, et depuis que j'ai pris cet engagement, c'est ce qui a été fait par le ministre de l'Éducation nationale avec une grande vigilance qu'il a encore rappelée.

Priorité donnée à l'école primaire parce que c'est là que se nouent les inégalités. Réforme du lycée. Réforme de l'orientation.

Jamais on n'a vu en si peu de temps, sauf à revenir à ces temps inauguraux de la République que je rappelais tout à l'heure, des investissements et de tels changements.

Je sais aussi les inquiétudes. Comment financer les ATSEM supplémentaires face à l'augmentation des effectifs induite par l'école obligatoire dès trois ans ? Comment prendre en charge les dépenses immobilières liées au dédoublement des classes de CP, CE1, CE2 ?

Le sujet des grandes sections maternelles.

Je veux ici rassurer. Je sais les discussions en cours et vous aurez l'occasion d'y revenir avec le ministre. L'État a accompagné, à hauteur d'un peu plus d'une dizaine de millions d'euros. C'est vrai, ce n'est pas la totalité de ce qui a été investi, et je remercie les communes qui ont beaucoup fait sur le sujet, et nous continuerons d'accompagner. Là aussi, ce dialogue continuera de se faire parce que nous avons besoin de cette ambition collective, parce que nos enfants, pour pouvoir bâtir leur vie, ont besoin d'une école ainsi construite, avec moins d'élèves par classe.

Nous avons besoin, aussi, pour ré-attirer les familles dans certains endroits, dans certains quartiers, ou dans une part de notre ruralité, de leur offrir des écoles de qualité. C'est cela, l'objet de ces réformes.

Nous travaillons également ensemble à installer dans tous les territoires de France des CFA, de nouvelles antennes du CNAM, des unités d'enseignement supérieur, comme ces campus connectés dont l'objectif est de permettre à des étudiants habitant dans des territoires éloignés des grandes villes de bénéficier d'une offre complète de formation.

Ce que nous allons déployer dans les prochains mois, ce que j'ai demandé au gouvernement de faire c'est, à rebours de ce que vous avez bien souvent vu, d'ouvrir dans des villes moyennes qui n'ont pas aujourd'hui d'université, pas de formation supérieure, des antennes d'université, certaines formations, professionnelles ou académiques et parfois les deux, pour permettre de se former au plus près de chez toi et répondre parfois aussi à des problèmes bien souvent de mobilité, de coût du logement dans les métropoles, de rareté du foncier que nous avons à vivre par ailleurs.

C'est, là aussi, ce projet d'aménagement du territoire que j'évoquais tout à l'heure, qui est un pragmatisme que nous déclinons pour l'ambition scolaire. L'école de la République, celle de Jules Ferry, qui est enraciné dans chaque terre de France, s'est historiquement construite dans ce

« main dans la main » entre le gouvernement et les maires, et c'est ce fil qu'il nous faut tisser encore et encore.

Et puis, le second pilier de cette République sociale, c'est la santé. Là aussi, vous n'avez pas attendu le gouvernement. Sur ce sujet, je dois bien le dire, j'avais envoyé au moment du grand débat des questions, mais celle qui est le plus remontée et de très loin, spontanément et à chaque fois, c'est la santé, disant d'ailleurs l'urgence de notre inorganisation collective et des errements de plusieurs décennies.

Déserts médicaux d'un côté, surpopulation dans les urgences de l'autre, centres hospitaliers et professionnels qui n'arrivent plus à faire face à la demande dans certains lieux de notre territoire, disparition dans d'autres. C'est le fruit, là aussi, de dogmes qui ont longtemps vécu – on dépensera moins s'il y a moins de médecins. Bizarrement, les gens n'ont pas été moins malades. Nous voilà donc avec un système de santé sur lequel il faut tout à la fois réinvestir mais qu'il faut aussi réorganiser.

Je veux saluer ici l'engagement que depuis plusieurs années vous avez pris avec beaucoup de conviction pour développer des réseaux, porter des projets, ouvrir des structures. L'engagement que j'avais pris devant vous, c'est d'accompagner cela pour doubler les maisons de santé. C'est ce qui sera fait et nous sommes sur cet objectif.

L'engagement, c'est aussi, pour répondre à vos besoins, une réforme plus en profondeur qui a été annoncée il y a un an dans le cadre du plan « ma santé 2022 » et qui vous touche directement. La suppression du numerus clausus – cela touchera nos successeurs, parce qu'il faut 10 ans au moins pour former un médecin, mais collectivement nous devons agir pour l'avenir –, le recrutement de 600 médecins salariés que nous commençons à déployer dans les territoires les plus carencés dès à présent, le développement de la télémédecine, le renforcement du rôle des infirmiers, l'ouverture de 1000 maisons de santé, comme je le disais et l'encouragement, à vos côtés, de ces maisons de santé pluridisciplinaires

en finançant ces assistants médicaux pour encourager les professionnels à venir et faire que les projets immobiliers que vous avez souvent portés soit accompagnés par des projets médicaux, et que ces derniers soient aidés. Aidés en leur payant cet assistant médical qui vient les décharger d'actes médicaux et leur permettre de mieux travailler sur vos territoires.

Là aussi, rien ne se fera sans vous. Il y a de formidables succès. J'étais il y a quelques jours, je le disais, dans la Marne. Deux maisons de santé en 2009, 14 aujourd'hui, trois de plus en projets. J'ai vu des projets formidables en Gironde, où municipalité, ARS, centre hospitalier agissent ensemble pour créer un centre hospitalo-communal. À Pontarlier, dans le Doubs, des acteurs locaux savent s'organiser pour mettre en place un cabinet éphémère, le temps que de nouveaux médecins s'installent. En Saône-et-Loire, par la volonté d'un conseil départemental, j'ai vu tout un réseau de santé se mettre en place et des médecins revenir exercer dans des villes désertées. C'est cela que nous accompagnons concrètement et que nous allons déployer plus fortement encore.

Le gouvernement, là aussi, sera au rendez-vous pour mettre les moyens et pour en rajouter. Je ne veux pas ici déflorer les annonces que le Premier ministre, la ministre des Solidarités et de la santé ferons demain en la matière, mais il est clair que l'urgence impose d'investir plus fortement encore et de construire une plus grande attractivité de nos hôpitaux, qu'ils soient d'ailleurs centres universitaires ou parfois plus en proximité, pour réussir à mener ce combat.

Je voulais ici vous dire l'engagement du gouvernement mais le rôle aussi essentiel que vous jouez.

Mesdames et Messieurs, chers amis, j'ai conscience, une fois que j'ai dit tout cela, de la difficulté des temps et vous l'avez rappelé. Je veux conclure mon propos en vous disant aussi un mot de vous. J'ai à mon tour, en cet instant, une pensée pour Jean-Mathieu MICHEL, le maire de Signes, qui a consacré sa vie à sa commune, vous le disiez, Président, tout à l'heure en

rappelant son engagement en 1983 pour finalement mourir dans l'exercice de ses fonctions, dans le courage de ses fonctions, celles de faire respecter la vie en commun, de rappeler à l'ordre ceux qui, dans sa commune, venaient enfreindre la règle. Les Signoises et les Signois n'oublieront jamais ce grand humaniste qui les connaissait tous personnellement et je veux avoir une pensée pour eux, pour le personnel de la commune et pour sa famille, dont la dignité fut exemplaire en cet instant.

Cette tragédie, ainsi que les dizaines d'agressions dont les maires et les élus locaux, ces derniers mois, beaucoup trop d'élus de la République ont été victimes, rappellent la République et chacun de ses citoyens à ses devoirs. La République, je le redis ici, vous doit protection. La République ne peut, en effet, vous demander tant sans assurer votre sécurité et en particulier celles et ceux d'entre vous qui craignent pour leur intégrité physique.

Elle ne peut vous demander tant non plus sans vous donner les moyens de l'action et, là aussi, c'est l'objet de ce texte de loi proposé par les ministres, défendu en ce moment même à l'Assemblée nationale, qui est le fruit du grand débat, qui est le fruit des propositions concrètes des maires de France, de leur pragmatisme, des indignations que j'ai récoltées, des interpellations que j'ai reçues. D'abord, en reconnaissant et en soutenant davantage votre engagement. L'engagement est la sève d'une nation, ce qui la fait, ce qui la tient, ce qui la grandit. L'engagement associatif, syndical, politique, et, bien entendu, l'engagement des maires.

Cela fait des décennies que l'on parle du statut de l'élu ! Il y a des débats et je veux reconnaître au gouvernement de porter enfin une réforme tant et tant attendue. Le projet de loi « Engagement et proximité », discuté encore ces dernières heures à l'Assemblée nationale, s'inspire de toutes ces idées et donc, oui, ce texte vous permettra de bénéficier d'une protection juridique dans le cadre de l'exercice de vos fonctions, et nous l'assumons. Oui, vous bénéficierez désormais d'un droit à la formation, et nous l'assumons. Oui,

les élus locaux pourront mieux concilier leur vie personnelle et leur vie familiale avec par exemple le remboursement des frais de garde, et nous l'assumons. Oui, les maires ruraux qui, dans les campagnes de France, sont bien souvent tout à la fois policier, médecin, urbaniste, jardinier, assistant social seront rétribués aussi alors justes niveau d'engagement, et nous l'assumons, entre autres choses. Je veux le dire ici parce que c'est une première.

Mais votre moteur, je le sais, parce que je suis fait comme vous, et je l'ai montré, c'est de faire, de transformer, d'agir. C'est pourquoi le projet de loi renforce aussi vos marges d'action. Je ne reviens pas sur les marges d'action financière, nous avons commencé à l'aborder, vous y reviendrez avec le gouvernement.

Je veux évoquer les moyens d'action juridiques que vous revendiquez légitimement. Il y a d'abord tous ceux qui brident, les normes qui vous enserment, l'intercommunalité qui parfois vous freine. Vous avez un mot d'ordre, la souplesse, j'ai le même, et pour moi aussi, rassurez-vous, cela va trop lentement. Parce que je suis allé il y a quelques jours dans la Marne, j'ai réuni d'ailleurs les préfets et les chefs des services de l'Etat déconcentrés pour faire la revue de chantier en la matière, mais cela avance.

Les normes, nous en réduisons d'abord le flux, que l'on regarde trop peu souvent. 40 projets de décret pris par les ministères en deux ans et demi – c'était 100 par an avant. Le stock, les fameuses circulaires, vous savez, ces lois qui ne sont pas discutées au Parlement, ces décrets qui ne sont pas pris par les ministres, mais tout ce qui fait la vie de l'administration et qui à la fin vous est parfois opposés, ces circulaires : 65 % des circulaires existantes abrogées. Ce travail de Pénélope, il a fallu le porter et il touche votre quotidien. Je n'ai pas entendu beaucoup de protestations, cela veut dire qu'elles ne servaient pas forcément à grand-chose.

Ce travail, il faut le poursuivre, et, là aussi, j'en appelle aux bonnes idées. Mais ne sous-estimez pas une chose : simplifier, c'est complexe, parce que supprimer un texte, une circulaire, c'est

s'assurer qu'il ne servait à rien. Il faut donc tester, il faut le vérifier, vous le savez bien et j'ai donc besoin de vous pour que ce travail se poursuive.

Un nouveau service, le rescrit normatif, sera créé dans les préfectures et sera valable dès le début du mandat prochain. Il permettra de sécuriser tous les projets sur le plan juridique.

De la même manière, déconcentrer la décision, c'est simplifier pour vous. Nous sommes plusieurs dans cette salle à être attachés à cela, je le sais. Plus de 1000 procédures administratives ont été déconcentrées au plus près du terrain. Cela veut dire que sur ces 1000 types de décision, là où bien souvent le préfet, le directeur d'administration locale vous disaient qu'il ne pouvait pas vous donner la réponse et qu'il fallait la demander à Paris, la réponse peut se prendre sur le terrain, de manière concrète.

C'est plus de responsabilité, plus de rapidité, plus aussi de simplicité et de souplesse.

L'intercommunalité, nous l'assouplissons : répartition des compétences entre les communes, périmètres des EPCI, conseil des maires, tout est mis en place pour tout à la fois mieux s'organiser et respecter les libertés locales.

Là aussi, les avancées qui émanent de ce débat, portées et actées encore ces derniers heures, nous l'évoquons ensemble il y a un instant, Président, par le Premier ministre et les ministres, permettront utilement d'avancer et ce, jusqu'au bout du chemin de ce texte de loi, pour que les maires puissent choisir, pour que les maires, élus au suffrage universel ne puissent jamais être en quelque sorte simplement les récipiendaires d'instructions d'une autre collectivité.

Vous souhaitez aller plus loin encore dans la souplesse d'organisation ? J'y suis prêt, de manière là aussi très concrète. Vous m'avez interpellé sur ce point, Monsieur le Président et je veux y revenir, d'abord pour dire que, en la matière, le texte de loi c'est, sur ce sujet, les seules décisions qui ont été prises par ce gouvernement et cette majorité.

J'entends vos protestations, à juste titre, mais il ne faut pas opposer au gouvernement ou à vos parlementaires des décisions de jadis. Il faut être clair sur ce point, ou alors citez-moi les discours où j'aurais porté de l'intercommunalité forcée, les discours où j'ai nié la force démocratique du maire, les discours et les actes qui ont fait le contraire !

Chers amis, il vous est arrivé d'avoir des prédécesseurs, il faut le respecter, vous n'êtes pas obligés de tout prendre. J'en prends déjà assez. Je considère que, en ce moment, collectivement, nous prenons notre part, y compris des conséquences parfois dont les causes ne nous appartiennent pas totalement.

Donc continuons d'avancer collectivement et je veux insister pour vous dire que le gouvernement est là, le Parlement est là et les réponses seront apportées comme vous l'avez voulu.

Alors maintenant, comment aller plus loin ? Continuer à déconcentrer, j'y crois très profondément. Le Premier ministre a annoncé des décisions fortes : plus de 6 000 fonctionnaires seront ramenés sur le territoire. Il faut poursuivre ce mouvement, et le poursuivre en particulier de l'échelon régional à l'échelon local, c'est indispensable.

Les grandes régions ont permis parfois de regrouper des services, mais elles ont permis sur certains sujets, ou elles ont plutôt contribué sur certains sujets à recréer de la concentration régionale et à éloigner la décision du terrain, ce qui n'est pas une bonne chose. Je souhaite donc que le gouvernement et le Parlement puissent collectivement avancer sur le sujet de manière très concrète.

Nous l'avons évoqué avec plusieurs d'entre vous, en matière de logement, sur beaucoup d'autres sujets, des décisions qui étaient parfois prises au niveau du département le sont au niveau de la région, ce n'est pas bon.

Je dirai plus : le numérique, dont on parle tant, auquel nous tenons, qui nous permet de recréer de l'industrie, de développer des emplois sur notre territoire doit nous permettre aussi d'être

inventifs en matière d'organisation de l'Etat. Pourquoi, parce qu'il y a le numérique, devrait-on demander à tous nos agents, à tous nos fonctionnaires d'aller dans la capitale régionale ou à Paris pour faire des travaux d'intérêt général et expliquer à nos concitoyens : « vous voulez joindre un fonctionnaire ? Internet ou le téléphone ». Au contraire, on peut laisser ou remettre des fonctionnaires et des agents sur le terrain et, grâce au numérique, leur permettre de faire des tâches communes pour le compte de la région ou même plus largement. Je crois que c'est beaucoup plus porteur d'avenir, qui plus est, bien souvent, dans des territoires où le déplacement est moins compliqué, le logement moins cher et les conditions de vie plus agréables.

Et donc il nous faut, là aussi, reconstruire ces équilibres nouveaux, réinventer les choses, changer des habitudes qui avaient été acquises. C'est ce qui a commencé à être fait et qui continuera de l'être, avec force.

En la matière, le projet France Services est d'ailleurs un levier et croyez à mon exigence sur le sujet. Ce ne sera pas un paravent, ce sera bien une ambition nouvelle, de la présence, des compétences sur le territoire et de l'innovation aussi, pour tous nos services comme d'ailleurs pour les grands partenaires de l'État, je pense à La Poste qui peut permettre, non pas dans France Services mais en allant au plus près de nos concitoyens, comme elle commence à le faire en matière de santé, pour apporter du service jusqu'à nos concitoyens, pour lui inventer une mission d'intérêt général dont nos campagnes les plus isolées ont besoin, dont aussi, dans certains quartiers de la République, certains ont besoin.

Différenciation, c'est le deuxième levier après la déconcentration. Nous avons commencé de le faire, beaucoup ont joué le jeu. Ces fameux contrats permettent de mieux répondre. Il y a les contrats dits de Cahors, que les plus grosses collectivités ont souvent signés, et qui produisent leurs effets. Il y a aussi les contrats de différenciation, d'action.

De la Creuse, cher Président jusqu'aux Ardennes en passant par la Bretagne, à tous les niveaux des contrats ont été signés par le gouvernement, qui ont permis de bâtir des actions concrètes de projets sur le terrain, de différencier. C'est une manière efficace, aussi, d'avancer, beaucoup plus forte et je souhaite que nous puissions franchir un pas supplémentaire – je sais que nous sommes beaucoup dans cette salle à le vouloir – par la réforme constitutionnelle qui permettra d'instaurer un droit à la différenciation. Et là, je sais compter sur chacun pour que nous puissions aller au bout de cette idée.

Et puis la troisième, après la déconcentration et la différenciation, c'est la décentralisation. Vous l'avez évoquée et je souhaite que sur ce sujet nous puissions avancer, mais je vous dire quelques convictions en la matière.

Il y a eu plusieurs vagues de décentralisation. Essayons collectivement d'en faire le bilan. Elles ont, dans beaucoup de cas, réussi d'abord à mener une action plus concrète en effet, plus proche des territoires. Mais le bilan que j'en tire pour l'État, c'est que trop souvent l'État a essayé de garder une partie de la compétence et n'a pas fait toutes les économies.

Et parfois, d'ailleurs, nous avons collectivement perdu de la compétence. Prenons l'exemple des routes : sommes-nous aussi bon sur ce sujet qu'il y a 40 ans ? Je n'en suis pas sûr. Concernant les ponts, dont on parle en ce moment, je n'en suis pas sûr. Il faut donc que la décentralisation s'accompagne de choix clairs du côté de l'État : il doit lâcher toutes les compétences quand il les décentralise mais cela ne doit pas conduire à de la perte collective de connaissances et aboutir à ce que nous soyons plus aussi bons qu'avant.

Ensuite, on a parfois décentralisé des compétences sans donner les moyens : le RSA et le département, est-ce que c'est de la bonne décentralisation ? Non. Nous l'avons plusieurs fois évoqué, cela fait maintenant des années, quasiment depuis le premier jour, que des débats sans fin se nouent pour savoir si la compensation est la bonne et, qui plus est, on a décentralisé une compétence sur laquelle la collectivité en charge

n'avait quasiment pas de moyen d'action. Est-ce que c'est de la bonne décentralisation ? Je veux bien décentraliser des compétences, si la collectivité qui la reçoit ne peut rien faire et qu'elle est un payeur aveugle, elle dit qu'elle a la compétence.

Et donc j'en ai tiré une conviction simple, qui peut rendre les choses parfois plus compliquées qu'elles ne le semblent au premier abord : quand on décentralise une compétence, il faut décentraliser les moyens clairement et la dynamique des moyens clairement.

Est-ce qu'il y a, sur chacune de ces compétences, une dynamique, une fiscalité claire ? Non. Vous me parlez du foncier pour les départements, c'est émouvant. Mais si le foncier avait la même dynamique le RSA, cela se serait vu depuis longtemps, et c'est d'ailleurs pour cela que l'on fait des péréquations en permanence. Si les départements qui touchent le plus de foncier et de droits de mutation à titre onéreux étaient les départements qui ont le plus de RSA, la France serait plus heureuse ! Rien à voir ! La ressource fiscale n'a rien à voir avec la dépense. Est-ce que c'est de la bonne décentralisation ? Vous conviendrez avec moi que non, c'est ridicule, et donc on fait de la bricole en permanence, on fait de la péréquation tous les matins, vous le savez bien !

Donc cette émotion me touche mais elle n'est pas féconde. Si l'on veut avancer, il faut regarder quelle fiscalité ou part de fiscalité on donne aux collectivités en décentralisant. Nous avons un fétichisme français, l'autonomie fiscale. Les grands pays décentralisés autour de nous sont beaucoup plus décentralisés que nous, or ils n'ont pas d'autonomie fiscale. Ils ont une chambre, qui, chaque année en effet, discute des ressources fiscales qui sont affectées aux collectivités, chaque niveau avec des règles claires.

Peut-être faut-il en arriver à cela et j'y suis favorable. En effet, l'autonomie fiscale à deux problèmes. La première est qu'il n'y a jamais une fiscalité qui correspond à la bonne compétence, donc il y aura toujours des péréquations et de

l'illisibilité, c'est vrai ! Les seuls qui peuvent avoir une fiscalité propre, ce sont les communes qui ont une clause de compétence générale, et c'est pour cela que j'assume le foncier. Et ne me dites pas qu'il y a des gens qui sont exonérés et qui ne le payent pas : dans la commune de Troyes, 70 % des habitants ne payent pas la taxe d'habitation, ce n'est pas pour autant qu'ils n'avaient plus de lien avec la vie dans la commune.

Il n'y aura donc jamais la bonne fiscalité, en tout cas pour les départements et les régions. Par contre il faut qu'il y ait une dynamique fiscale qui corresponde à la dynamique des compétences, qu'une visibilité soit donnée et c'est vrai que nous ne sommes pas bons sur ce sujet.

Peut-être, alors, pouvons-nous évoluer dans notre capacité collective à la fois à moderniser nos impôts, à clarifier les responsabilités fiscales et les compétences. Je l'espère, parce que sinon, nous vivons dans une société où selon les niveaux, on augmente les impôts d'un côté et on les baisse de l'autre, c'est illisible pour nos concitoyens. Ces dernières années, vous l'avez dit, des dotations étaient baissées massivement, mais c'est de la fiscalité locale qui a souvent été augmentée massivement, souvent au niveau intercommunal, souvent avec des gens qui ne savaient plus qui faisait quoi.

Est-ce que c'est démocratiquement souhaitable ? Je vous livre ma conviction : non ! Donc, oui à la décentralisation, mais oui à la décentralisation où les compétences sont accompagnées d'une décentralisation claire des financements qui vont de pair, avec la bonne dynamique et la bonne visibilité. Si on trouve des morceaux d'impôts nationaux qui ont cette dynamique, allons-y, si on pense que c'est en regardant nos voisins qu'il faut le faire, j'y suis favorable et dans ce cas-là, c'est un changement constitutionnel vers lequel il faut peut-être aller. Je le dis devant le président du Sénat, j'y suis ouvert. Plus que cela, à titre personnel, j'y suis favorable.

Et de l'autre côté, en décentralisant les compétences, il faut décentraliser les responsabilités et, là aussi, on ne peut pas dire

« je prends les compétences mais lorsqu'il y a un problème... ». Vous le savez, lorsqu'il y a un problème, on vient vous voir, et quand ce n'est pas vous, c'est moi, et c'est trop souvent le cas. Les départements font un travail extraordinaire sur l'aide sociale à l'enfance. Lorsqu'il y a un gros coup de grisou, on dit « c'est l'État » en oubliant que l'on a décentralisé la compétence.

Je veux bien que l'on ait décentralisé imparfaitement certaines compétences de mobilité ou de développement économique. Dès qu'il y a un problème, on dit que c'est l'État. Quand une entreprise ferme, je n'ai jamais vu une région dire que c'est sa responsabilité, qu'elle va le faire. « L'État ne nous aide pas assez ».

On parle de l'emploi. Si cela va avec la responsabilité, c'est simple, cela veut dire que dans les élections régionales, quand les gens votent pour la région, ils votent pour la politique de l'emploi et lorsque les parlementaires iront aux élections, ils diront « attention, l'emploi ce n'est pas moi, c'est la région. Moi je n'y peux rien, à l'emploi ». Nous ne sommes pas ce pays-là. Je vais vous rassurer, l'Allemagne, grand pays décentralisateur, n'a pas non plus décentralisé l'emploi.

Le problème, c'est donc que l'on a décentralisé les compétences sans décentraliser les responsabilités, et je le dis aussi pour protéger les collectivités ici présentes. Personne en France ne veut avoir un RSA par département, personne ! Ce n'est pas ainsi que la nation s'est bâtie. On ne va donc pas dire qu'il faut complètement décentraliser la politique sociale au niveau du département.

Les gens veulent prendre des compétences mais pas les responsabilités : on ne peut pas avancer comme cela. Donc, oui, un grand débat, une grande avancée sur la décentralisation, mais à condition de dire que la compétence va avec la responsabilité démocratique et claire, avec des financements clairs qui ont la même dynamique, et là, nous serons heureux.

Une fois que j'ai dit cela, je suis ouvert sur tous les sujets. On parlait de logement, j'y suis très

ouvert. On parlait de culture, il y en a déjà beaucoup, on peut faire plus, on parlait de sport, j'y suis favorable suivant ces règles, qui sont celles de la clarté et de la responsabilité partagée.

Vous l'aurez compris, Mesdames et Messieurs, mes chers amis, je n'ai d'autre obsession que d'agir, de transformer et de faire avec vous car à la fin, il n'y a que cela qui compte, et c'est cela que nous laisserons, une action.

Je sais que les mois à venir vont prendre un tour un peu particulier avec les élections municipales qui se profilent. Certains d'entre vous se représenteront, et je sais que vous serez nombreux, avec aussi de nouveaux engagés, actifs ou retraités, jeunes ou moins jeunes, femmes ou hommes qui feront le choix de donner un peu de leur vie aux autres.

Certains d'entre vous se revendiqueront d'étiquettes partisans, d'autres non, je crois sur ce sujet qu'il faut laisser une totale liberté et n'enfermer les maires dans aucun clivage. Les élections locales ne sont pas là pour être utilisées à des fins partisans. Vous avez besoin de rassembler et d'agir.

Ce qui compte, c'est l'engagement. Ce qui compte, c'est que la République des maires vive. Ce qui compte, c'est que les maires de France unissent encore et encore la société, façonnent encore et encore le pays, continuent à forger ce que nous sommes, ce peuple enraciné, ses paysages, ses différences et répondent à ses ambitions contemporaines.

Car, oui, comme je l'ai dit, notre pays traverse – et je conclurai sur ce point – une période peut-être unique quand on se retournera sur elle. Ces fractures que j'ai évoquées sont là et en même temps les opportunités sont à portée de main. Quelque chose se réinvente tout à la fois de nos vies, de nos territoires, de notre continent comme du reste du monde et je crois, dans ce moment, une fois encore, que votre rôle est en effet essentiel.

Alors oui, vous l'avez dit, Président, il y a un an, lorsque le pays s'embrasait, j'ai fait appel à vous

ou plus exactement je vous ai regardés et vous m'avez inspiré. J'ai regardé les premiers maires, les premiers d'entre vous qui, parce que certains de nos concitoyens étaient dans les rues ou les ronds-points, parce que la violence était là, ont ouvert leur mairie, ont proposé. Certains sont venus me voir avec des propositions concrètes, et de Poissy à Gargilès-Dampierre en passant par toutes les communes de France, vous avez pris des risques, vous avez proposé et innové.

J'ai en ce moment une pensée et un remerciement particulier pour Vanick BERBERIAN qui, avec ses maires, est venu me présenter ces premiers cahiers qu'il avait ouvert en mairie. Il a aujourd'hui des combats plus intimes mais il a eu beaucoup de courage.

J'ai une pensée pour vous tous et toutes qui vous êtes engagés en vous confrontant, de salle polyvalente en mairie, de préau d'école en salle de classe, parfois, à la colère pour lui redonner un cadre. Vous avez écouté, vous avez souvent expliqué, vous avez aussi relayé, et je vous ai retrouvés, à chaque fois, avec des propositions, des voix portées, et une ambition.

Alors, pour conclure mon propos je voulais vous remercier d'avoir fait vivre cette République si vivante, si diverse, mais debout, forte, d'avoir donné un cadre aux colères et aux indignations et d'avoir montré une fois encore que notre République est forte

Et notre République continuera dans les mois qui viennent à affronter ses peurs. Mais je sais ce que nous avons vécu ensemble et ce que nous avons fait ensemble, et cela me rend formidablement optimiste.

La République, ce n'est pas une nostalgie, ce n'est pas non plus un immobilisme.

La République, c'est une volonté, c'est un projet unique de liberté, d'égalité, de fraternité, ce sont des droits – on les rappelle chaque jour, on se combat pour les étendre – mais aussi des devoirs. Des devoirs pour les responsables que nous sommes, partout, des devoirs pour nos concitoyens et il faut le leur rappeler tous les jours. S'il n'y a plus de devoirs, il n'y a pas de droit

qui tienne. Devoir de respecter l'autre, devoir de respecter la quiétude et l'ordre public parce que c'est la garantie de l'égalité, de conscience, d'expression comme de manifestation, devoir de civilité car la démocratie interdit la haine, précisément parce qu'elle est libre, devoir d'aimer cette collectivité qui nous unit et qui précisément est celle qui prodigue des droits et sans laquelle rien ne tient.

Et de la commune à la Nation, tel est notre rôle, rappeler les droits et les devoirs à chacun, ne jamais faser et ne jamais oublier cet « en même temps » républicain auquel je crois profondément.

Oui, la République, c'est cette soif d'agir, ce sont ces 1 000 fils tendus, cette amitié profonde que nous devons rappeler à nos concitoyens, c'est cela que durant tous ces mois vous avez montré.

C'est cela – je vous parle très franchement – que nous aurons encore à faire jusqu'aux élections prochaines et au-delà, car nous ne réglerons pas en un jour ces défis et ils continueront d'être devant nous et nous aurons à les porter, mais c'est ce qui nous unit, quelles que soient les sensibilités, les diversités.

Alors je suis formidablement optimiste en vous retrouvant ce soir et en vous sachant au travail dans les prochains jours avec le gouvernement.

Je vous ai vus à l'œuvre, je vous ai vu faire et avancer, et je sais qu'avec vous la République, c'est une volonté de chaque jour.

Nous l'avons et nous l'aurons, alors vive les maires de France, vive la République et vive la France !

Discours retranscrit par l'AMF